

Séminaire en donnant à l'œuvre de l'éducation des jeunes gens toute une vie de labeurs et de mérites.

Depuis quelques années surtout, la plupart des collèges affiliés à l'Université ont suivi cet exemple. Ils ont pris, parfois au prix de grands sacrifices, ce moyen de perfectionner leur enseignement et de se mettre au niveau du progrès. Aussi je crois pouvoir affirmer que le cours classique au Canada, est aussi parfaitement organisé que dans les maisons d'instruction secondaire de France.

C'est une chose que semblent ignorer un certain nombre de nos compatriotes, plus portés à voir les défauts que les qualités de nos maisons d'éducation.

Ainsi, il y a à peine deux ans, un Acadien distingué a publié un volume (1) qui ne manque pas d'intérêt, mais qui renferme des passages que ne devrait pas écrire un homme sérieux et honnête. Ce qu'il dit des collèges classiques de la province de Québec est certainement de nature à affliger ceux qui se donnent tout entiers à l'enseignement secondaire et qui ne peuvent s'empêcher de voir les heureux fruits de leurs travaux et de leur dévouement.

" Rien, écrit-il, n'a moins varié dans la province de Québec que les programmes d'études des collèges. Tels ils étaient il y a deux siècles, tels ils étaient à la cession du pays à l'Angleterre, tels ils sont encore aujourd'hui, avec la ferme modèle de Mgr de Laval en moins. On y enseigne toujours les mêmes choses, rien que les mêmes choses et toujours de la même manière.

" Ceux qui tiennent dans leurs mains l'éducation collégiale pourraient avec avantage pour eux-mêmes, pour l'Eglise et pour la société, détourner quelquefois leurs regards d'un passé qui les hypnotise, pour se rendre un compte exact de l'état des choses qui, bien ou mal, existe à la fin dix-neuvième siècle, de l'orientation de la civilisation universelle, non répudiée par l'Eglise, et des besoins urgents, positifs des nations en concurrence vitale les unes avec les autres.

" Il incombe à l'enseignement secondaire, sous peine d'abus, de tenir compte de ces changements organiques, tout comme il importe aux mandarins du Céleste Empire de ne plus contester à la vapeur, à l'électricité et à l'union postale leurs droits à l'existence, même en Chine. "

(1) *Le Père Lefebvre et l'Acadie*, par Pascal Poirier, p. 122.